

Compte rendu CHSCT extraordinaire

Requalification des anciens masques FFP2

Suite à l'intervention des représentants du personnel **CGT** lors de la réunion du vendredi 27 mars 2020 et face à l'inquiétude du personnel, la direction a revu sa position sur les mesures de protection du personnel.

Le CHSCT s'est prononcé favorablement à l'unanimité sur la distribution des masques FFP2 (requalifiés) en stock.

Il a été décidé que les services d'origines : **EHPAD/USLD, Maupassant, MAS** conserveront des masques chirurgicaux à raison de 2 masques par agent/service. Les patients étant déjà confinés depuis 15 jours il n'y a pas de risque de contamination de leur part. **Pour le CAOD** initialement doté de masques chirurgicaux, ce service se verra alors **attribué des FFP2 après intervention de la CGT**, puisque les patients arrivent de l'extérieur. Une dotation de masques chirurgicaux est prévue pour les patients qui le nécessiteront.

En ce qui concerne tous les autres services de l'établissement, tous les agents, en contact avec des patients, ou intervenants dans les services de soins, seront dotés d'un FFP2/jour.

Vos représentants CGT au CHSCT

**Nous allons continuer à œuvrer pour nous défendre
au mieux !!**

N'hésitez pas à nous contacter au 06-40-34-66-76